

Date de la réunion	Lieu	Intervenant	Objet	Jalle concernée	Remarques formulées par les participants	Réponses apportées aux études de PROJET (PRO)
fin 2018	Jalles des Jacobins	SPIPA / RIVERAINS	Présentation des études d'AVP	JACOBINS	Le propriétaire riverain demande que le tracé et l'emprise des travaux respecte le tracé existant en limitant l'impact sur les parcelles plantées de peupliers comprises entre la RD10 et la rue Faugères.	Proposition de limiter l'aménagement à une reprise de la jalle sur le tracé existant compris entre l'exutoire en Dordogne et la rue Faugère afin de : - conserver l'emprise actuelle de la jalle; - permettre le ressuyage du casier hydraulique englobant les infrastructures routières à fort enjeu stratégiques en cas d'inondation;
18/01/2018	Mairie d'Ambès	SPIPA / MAIRIE / BM / Riverains	Présentation des études d'AVP	FOURAT CANTELOUP	Inserer un pare embâcle en aval de l'ouvrage de rejet en rivière Motorisation de l'ensemble de l'ouvrage de rejet + mise en place d'une poire de niveau Rehaussement de la passerelle existante OH sous le chemin du milieu bouché avec arbre qui pousse dedans Ouvrages et connexions avec le réseau secondaire à maintenir Accord de principe du propriétaire parcelle rive gauche pour accès chantier Refus catégorique du propriétaire de tout aménagement de la jalle Accord de principe du propriétaire parcelle rive droite pour accès chantier avec évacuation des terres en fin de chantier	Demande prise en compte au PRO Mesure de niveau prise en compte au PRO Demande prise en compte au PRO OH reconstruit intégralement Demande prise en compte au PRO Information prise en compte au PRO Mise en place d'une DUP Information prise en compte au PRO
07/11/2017	Mairie de St Vincent de Paul	SPIPA / MAIRIE / Riverains	Présentation des études d'AVP	MONDION	Impossibilité de procéder à des chasses en raison de problème d'échafaudage de l'ouvrage en rivière Intégrer le tronçon compris entre la RD10 et l'ouvrage de rejet en rivière Etudier la conservation de la conduite DN800 de franchissement du chemin de la vie Demande d'un renforcement des berges en amont du cuvelage existant sur 100m avec la plantation d'arbres et d'arbustes Evacuer les vases de curage suffisamment en retrait des jalles pour ne pas créer de bourrelets le long des jalles Conserver les ouvrages et les drains existants connectés à la jalle Accord de M. Brandeau pour accéder à son terrain (piste de 4,5m de large)	Ouvrage non accessible avec les moyens du maître d'œuvre Rejet direct d'assainissement individuel à mettre en conformité avant toute intervention sur ce tronçon Demande prise en compte au PRO Mise en place d'un cuvelage avec adoucissement des pentes des talus en respectant l'emprise actuelle des berges Demande prise en compte au PRO Information prise en compte au PRO
27/11/2017	Mairie d'Ambès	SPIPA / MAIRIE / Riverains	Présentation des études d'AVP	GRILLON	Accord donné pour la solution d'un écoulement gravitaire et non d'un pompage amont Demande de maintien des emprises existantes du fossé pour ne pas impacter les parcelles viticoles	Demande prise en compte au PRO Maintien des emprises implique un décalage du tracé avec un impact sur les infrastructures HTA => nouveau tracé à étudier avec un impact sur les jardins partagés EN ATTENTE DE VALIDATION Modification du tracé AVP pour répondre aux contraintes du secteur : • Préservation des parcelles viticoles • Absence d'impact sur les infrastructures du réseau aérien • Limitation des pentes de talus à 2.5H/1V pour une hauteur supérieure à 3.0m Ce tracé impacte les parcelles de jardins partagés et de l'entreprise ENSIVAL MORET
29/11/2018	Echange par mail	SPIPA	Démarrage du PRO	GRILLON	Prise en compte des observations faites au CR du 27/11/17 (pas d'impact sur les parcelles viticoles en aval de la jalle) et suite aux premières conclusions fournies par l'étude géotechnique impliquent une modification de l'implantation de la jalle validée à l'AVP	
27/11/2017	Mairie d'Ambès	SPIPA / MAIRIE / Riverains	Présentation des études d'AVP	MAQUELINE	Ouvrage Sud très endommagé et non étanche, restauration en totalité à prévoir Ouvrage Nord en bon état, prévoir un reprofilage du chenal entre l'OH et le pont Conserver les ouvrages secondaires et les drains existants connectés à la jalle Maintien du busage en place sous le cabanon Epandage de produits de curage le long de jalle pour restaurer un bourrelet étanche Accord des riverains à la création d'un exutoire central Accord du riverain pour conservation d'une bande enherbée de 5m le long de la jalle centrale	Marché en cours par le SPIPA pour ces travaux Demande prise en compte au PRO Demande prise en compte au PRO Demande prise en compte au PRO Demande prise en compte au PRO Solution retenue par les études de PRO Information prise en compte au PRO
13/11/2017	Mairie de St Louis de Montferrand	SPIPA / MAIRIE / Riverains	Présentation des études d'AVP	MOINES MADRAN	Contre pente au niveau de la voie ferrée en raison d'un radier béton plus haut que le fond de la jalle Conserver les ouvrages secondaires et les drains existants connectés à la jalle Absence d'impact des travaux sur les parcelles viticoles Proposition du château Ste Barbe de stocker les sédiments sur des terres voisines Problème d'entretien du busage proposée sur l'ouvrage de rejet Implantation du cheminement au nord entre OH6 et OH4 Jalle de prise pour l'irrigation Absence d'impact des travaux sur les parcelles viticoles Recréation de l'ouvrage en rivière au fil de l'eau à étudier Conservation et restauration de l'empellage pour réaliser des chasses	Radier de protection de la conduite de transport des hydrocarbures pris comme référence pour définir le fond de la jalle à reprofiler Demande prise en compte au PRO Mise en place d'un cuvelage béton et reprofilage des talus avec conservation de l'emprise de la jalle au PRO Préciser la localisation des parcelles envisagées Réduction du linéaire busé et mise en place d'un vannage pour procéder à des chasses régulières d'entretien Demande prise en compte au PRO Objectif non conforme au PAPI Mise en place d'un cuvelage béton et reprofilage des talus avec conservation de l'emprise de la jalle au PRO Proposition d'un busage avancé au rivière aux études PRO Information prise en compte au PRO
29/08/2017	Mairie de St Vincent de Paul	SPIPA / MAIRIE / Riverains	Présentation des études d'AVP	DURETESTE	Validation de la solution de base avec un ouvrage de rejet avancé en rivière et la création d'une jalle à ciel ouvert entre OH existant et OH à créer Recommandation sur une stabilisation du terrain des berges à conforter pour une durée de 1 an avant travaux de reprofilage définitif des berges Demande de maintien de la connection hydraulique entre la jalle et le grand marais Conserver les ouvrages intermédiaires et perpendiculaires sur la jalle Servitude d'accès côté sud strictement limitée à l'entretien de la jalle	Solution étudiée aux études de PRO Demande prise en compte au PRO Demande prise en compte au PRO Demande prise en compte au PRO Information prise en compte au PRO
02/08/2017	Mairie de St Louis de Montferrand	SPIPA / MAIRIE / BM / SGAC / Riverains	Présentation des études d'AVP	PEYCHAUD ARTIGUEMONGE	Prendre en compte le maintien des emprises foncières le long des parcelles viticoles Maintien des drainages des parcelles viticoles Convention à mettre en place entre le propriétaire et le SPIPA pour la gestion du pompage amont Radier béton trop haut en fond de jalle en aval de l'ouvrage de franchissement de la voie ferrée Restauration de l'ouvrage de rejet et réaménagement du chenal en Garonne Prendre en compte le maintien des emprises foncières le long des parcelles privées Utilisation du chemin existant pour la réalisation des travaux Réhabilitation de l'ouvrage de rejet en Garonne en vue de procéder à des chasses	Demande prise en compte au PRO : mise en place d'un cuvelage béton et reprofilage des berges dans l'emprise actuelle de la jalle Demande prise en compte au PRO Information prise en compte au PRO Radier de protection de la conduite TIGF non modifiable Demande prise en compte au PRO pour l'ouvrage de rejet et réalisation de chasse pour l'entretien du chenal Demande prise en compte au PRO Information prise en compte au PRO Demande prise en compte au PRO
25/07/2017	Mairie d'Ambès	SPIPA / MAIRIE / BM / EPG / YARA / LN / Riverains / Exploitants agricoles	Présentation des études d'AVP	GRAGNODIERE LACONE	Demande de conservation du cuvelage aval Entretien du réseau secondaire à prévoir dans le cadre du plan de gestion sur la base du tracé en solution variante Utilisation des déblais en remblais du tronçon de la jalle existante pour déconnecter la section concernée par la prolifération de jussie Préférence donnée à la solution variante avec un pompage amont Busage du tronçon de zone urbanisée à étudier pour protéger les constructions et les infrastructures du réseau aérien	Demande prise en compte au PRO avec réhabilitation des butons en place Information prise en compte au PRO Utilisation confirmée suite aux analyses de qualité des sédiments (pas de dépassement des seuils de pollution sur les paramètres visés) Demande prise en compte au PRO Demande prise en compte au PRO avec un busage de la jalle en aval immédiat du pompage jusqu'au franchissement du chemin de la vie puis un cuvelage béton du fond pour conserver l'emprise existante